

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 6 juillet 2018	N° 2018-446

Convocation du 29 juin 2018

Aujourd'hui vendredi 6 juillet 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Christophe DUPRAT
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Erick AOUIZERATE à Mme Magali FRONZES
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Dominique IRIART
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Michel VERNEJOUL
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
M. Alain CAZABONNE à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Florence FORZY-RAFFARD
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Chantal CHABBAT
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

EXCUSE(S) :

Monsieur Patrick PUJOL, Monsieur Michel POIGNONEC.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à M. Jean François EGRON jusqu'à 10h35
Mme Virginie CALMELS à M. Daniel HICKEL à partir de 11h30 et jusqu'à 13h00
M. Didier CAZABONNE à M. Dominique ALCALA à partir de 12h20
Mme Solène CHAZAL à Mme Emmanuelle CUNY à partir d 12h40
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 11h30
M. Arnaud DELLU à Mme Michèle FAORO à partir de 12h30
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir 12h55
M. Jean Pierre GUYOMARC'H à Mme Brigitte COLLET à partir de 12h40
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h50
Mme Andréa KISS à M. Jean Pierre TURON à partir de 12h30
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h00
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Franck JOANDET à partir de 12h55
M. Alain SILVESTRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h40
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 6 juillet 2018	Délibération
	Direction générale des Territoires Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Bordeaux	N° 2018-446

Bordeaux - Place Gambetta - Requalification générale - Confirmation de décision de faire - Décision - Autorisation

Monsieur Michel DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'avancement des études permet de proposer la validation du jalon confirmation de décision de faire concernant le réaménagement de la place Gambetta.

Les études ont été réalisées au Codev 3 et les travaux sont prévus au Codev 2018/2020.

PROJET	JALON	ESTIMATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	N° FICHE ACTION
Bordeaux place Gambetta	Confirmation de décision de faire	9,7 M€	Budget principal 05 Chapitre 23 Fonction 844 Opération 05 P060 O007	C040630287

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5217-2,

VU la fiche projet mise à la disposition des élus métropolitains,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE ce projet fait l'objet d'avancement programmé des études,

DECIDE

Article unique : d'approuver l'ajustement de ce projet avec la planification financière.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Madame BOUTHEAU, Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur CHAUSSET, Monsieur HURMIC, Monsieur JOANDET

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 6 juillet 2018

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 23 JUILLET 2018</p> <p>PUBLIÉ LE : 23 JUILLET 2018</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Michel DUCHENE</p>
---	--



COMMUNE DE BORDEAUX

Fiches Action CO DEV :
C030630028 (contrat précédent) / n°C040630287

Place Gambetta Requalification générale

Confirmation de décision de faire

LOCALISATION DU PROJET :

La place Gambetta se situe dans le quartier 3, Centre Ville de Bordeaux.



ELEMENTS DE PROJET :

La concertation en amont

Un long processus de concertation s'est déroulé dès 2013, notamment avec l'association SOS Gambetta et l'association des commerçants. Une concertation réglementaire s'est ensuite déroulée du 1er décembre 2014 au 24 juillet 2015. L'ensemble de ces contributions a permis de définir les objectifs d'aménagement et d'alimenter le cahier des charges du concours.

Pilotage du projet

La réaménagement de la place Gambetta relève simultanément des compétences des maîtrises d'ouvrages publiques de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole. Ces dernières ont décidé de recourir à une procédure de co-maîtrise d'ouvrage en désignant Bordeaux Métropole comme maître d'ouvrage unique de l'ensemble de l'opération.

Un concours de maîtrise d'œuvre

A l'issue d'un concours de maîtrise d'œuvre lancé dans le cadre du Codev 3, le jury a sélectionné le projet du groupement West 8, (West 8/Architecte, Sabine Haristoy/Paysagiste DPLG, Groupe CETAB Ingénierie/Bureau d'études techniques voirie et réseaux, Les Eclaireurs/Concepteur lumière).

Après une phase d'études (codev 3), il s'agit désormais de réaliser les travaux (codev 4).

Les principes du projet

Le projet retenu, porté par l'équipe West 8, propose une nouvelle place qui valorise la richesse du patrimoine architectural existant, recompose le jardin central et propose de larges espaces piétonniers. Le parti pris de ce projet est de rétablir le dialogue entre les façades du XVIIIe et le paysage pittoresque de son jardin à l'anglaise.

Le projet propose deux rythmes, le rythme rapide des flux et des activités sur le pourtour et le rythme lent du jardin. Pavés de dalles grises et beiges, les tons et matériaux font échos aux façades et offrent une continuité du sol depuis les rues alentours.

La déviation de la circulation à l'ouest permet la piétonisation de la moitié est de la place où est réintroduit le rythme lent du piéton. La pierre calcaire devient la matérialité prépondérante du projet, elle souligne les éléments identitaires, les façades et le contour du jardin. Le jardin de la place Gambetta s'inspire de la typologie des squares anglais. Son socle est une bordure en pierre qui serpente le long des contours du jardin et se déforme pour marquer ses entrées.

Au cœur du jardin, une large palette d'essences d'arbres vient compléter celle des arbres existants, en partie conservés. Le jardin renferme aussi une fontaine, comme un bijou dans le parc, elle devient le point de rendez-vous de la place.





Le chantier

Les travaux réseaux préalables ont débuté en octobre 2017 et doivent s'achever en septembre 2018. La phase de préparation de chantier se déroulera de septembre à octobre 2018. Les travaux voirie démarreront en novembre pour une livraison de la place en 2020. Le chantier fera l'objet d'une fouille archéologique au niveau des fosses d'arbres, des bornes enterrées et du local fontaine. Concernant la circulation, il sera recherché au maximum de maintenir la circulation à double sens des cours.

Le budget

L'estimation évaluée au stade pré-programme de l'opération s'élevait à 7,6 M € TTC (valeur février 2015) avec la répartition financière indicative suivante : 5,32 M € TTC à la charge de Bordeaux Métropole (70%) et 2,28 M € TTC à la charge de la Ville (30%).

La convention de co-maîtrise d'ouvrage indique que Bordeaux Métropole procédera à l'avance des dépenses de l'opération. A l'issue des travaux, la Ville procédera au remboursement des frais correspondant aux ouvrages de compétence Ville selon les modalités de répartition définies dans une convention financière ultérieure.

Compte tenu d'ajustements (Réévaluation des structures de chaussées, fontaine, travaux de comblement des souterrains, fouilles préventives), le montant global de l'opération a été réévalué à la hausse.

A ce jour (appel d'offres en cours), le coût global provisoire de l'opération de 9.7 M€ TTC est réparti de la manière suivante :

- Frais de maîtrise d'ouvrage : 493 500 € TTC
- Frais de maîtrise d'œuvre : 992 400 € TTC
- Coûts des travaux : 7 353 960 € TTC + 200 000 € TTC fouilles + 640 000 € TTC travaux souterrains
= 8 193 960 € TTC

A l'issue de la remise des offres (5 juin), le coût global sera mis à jour.

Montant du projet	9.7 M€ TTC
Chef de Projet	Claire LHOTE
Chargé de projet	Barthélémy Filloux

IMPUTATION BUDGETAIRE :

Budget principal - Section investissement - Opération 05 P060 O007 – Chapitre 23 – Compte 2315 – Fonction 844- CRB HBA01